

N°3. « Une agriculture, une alimentation, une nutrition durables sont-elles encore possible ? »

lundi 19 décembre 2011

« Une agriculture, une alimentation, une nutrition durables sont-elles encore possibles ? » Telle était la question en débat au séminaire organisé par l'association Adéquations en partenariat avec l'Association de diététique et de nutrition critique (ADNC) le mardi 13 décembre 2011 à l'Assemblée nationale. Troisième rencontre d'un cycle de quatre séminaires intitulé « *Le développement soutenable est-il soluble dans le lobbying, les conflits d'intérêts, les expertises biaisées ?* », le débat a mis en lumière les liens existants entre les lobbies de l'agriculture intensive ou de l'agroalimentaire et ce que nous retrouvons dans nos assiettes... au détriment de notre santé.

- **Pierre Méneton**, chercheur à l'Inserm, connu pour avoir lancé des alertes concernant la surconsommation de sel encouragée par des lobbies industriels, a dressé un constat particulièrement sombre de l'offre alimentaire en France et dans les pays industrialisés en général.

Selon le lanceur d'alerte, nutrition équilibrée et santé sont fondamentalement incompatibles avec le capitalisme. Dans un système fondé sur la concurrence des acteurs économiques, l'alimentation est une marchandise ordinaire dont la production ne vise pas à répondre aux besoins nutritifs des populations mais à générer le maximum de profit en fabriquant sans arrêt des produits au plus bas coût possible pour les vendre au plus grand nombre de consommateurs. Ainsi la population française est submergée par plus de 500 000 produits alimentaires différents proposés à la vente, la plupart inutiles, certains nocifs, alors que quelques centaines d'aliments suffiraient largement à satisfaire les besoins physiologiques de l'organisme.

En nombre encore importants, les exploitations agricoles et entreprises agroalimentaires font face à un marché saturé où les seules perspectives de profit résident dans les rachats de concurrents et les délocalisations dans des pays à bas coût de main d'œuvre et faible contraintes environnementales. Avec des conséquences en termes de santé, d'environnement et de droits sociaux, particulièrement lourdes : production d'aliments non physiologiquement adaptés à l'espèce humaine, pollution par les pesticides et engrais pour les terres, hormones de croissances et antibiotiques pour les animaux d'élevage, travailleurs sous payés et sans statut, déstructuration des pays pauvres où se font les délocalisations, déforestation.

La situation est encore aggravée par le quasi monopole de la distribution en France où cinq enseignes réalisent à elles seules 85 % des ventes de produits alimentaires et exercent une pression considérable sur les producteurs en imposant des prix très bas sous forme de marges arrières (assurant ainsi une rentabilité du secteur de la distribution qui est comparable à celle du secteur bancaire). Tout cela dans un contexte de paupérisation croissante des consommateurs, suite à la compression générale de la masse salariale, où le critère essentiel d'achat devient de plus en plus le petit prix. Pour vendre l'inutile voire le nocif, les producteurs et les distributeurs consacrent chaque année 2 milliards d'euros en publicités visant essentiellement les enfants. Avec plus de 2 heures par jour en moyenne devant la télé, un jeune Français voit ainsi en moyenne 20 000 spots publicitaires par an et se nourrit en effet particulièrement mal sur le plan nutritionnel.

Pierre Méneton a également fustigé la complicité d'un Etat, que ce soit à l'échelon national ou européen, qui cède au lobbying du secteur économique dont une des tactiques est de « *produire de la controverse scientifique* » pour éviter les réglementations. Pire, l'Etat fabriquerait des « *leures* », comme le plan de lutte contre l'obésité, et mettrait en place une politique en totale contradiction avec ce qu'il encourage par ailleurs : facilitation de l'implantation des grandes surfaces, diminution du pouvoir de contrôle sur les produits en réduisant drastiquement les moyens alloués aux services des douanes et de la Direction

générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, mise en place de normes toujours plus contraignantes et insupportables pour les petites exploitations et les artisans...

Enfin, selon le chercheur, les filières du bio, dont les critères sont régulièrement revus à la baisse, n'échapperont pas au mouvement général. « *Le bio de demain ne sera pas mieux que l'ordinaire d'aujourd'hui* » a-t-il prédit. Il est également peu probable que les produits vendus au travers des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) échappent aux pressions du système comme le montre l'allongement constant de la distance entre producteurs et consommateurs (plus de 130 km actuellement), les mêmes causes produisant bien sûr les mêmes effets.

Seul un changement radical du système permettrait de sortir de cette logique délétère.

- **Mathilde Théry**, chargée des politiques agricoles à la [FNAB \(Fédération Nationale d'Agriculture Biologique\)](#) a reconnu les fortes pressions qui pèsent sur la filière bio, tout en affirmant sa confiance en « *sa capacité d'innovation* ». L'agriculture biologique s'est construite en opposition au modèle dominant chimique et productiviste. Elle se fonde sur un principe de respect des équilibres naturels et sociaux et sur l'autonomie, notamment économique, des hommes et des femmes qui la pratiquent. On peut néanmoins identifier différentes stratégies mises en œuvre par le modèle dominant pour affaiblir les agricultures alternatives.

Premier motif d'inquiétude : les manœuvres pour empêcher le développement de la filière, notamment en remettant en cause l'autonomie des producteurs. L'adoption, le 28 novembre 2011 par le Parlement, d'une loi sur les certificats d'obtention végétale (COV) est une des illustrations les plus récentes. Désormais, pour ressemer les dernières semences de ferme « libres », les paysans devront s'acquitter d'une cotisation auprès des semenciers [1].

Deuxième axe stratégique des lobbies agricoles : discréditer la bio en invoquant par exemple de plus grands risques bactériologiques dans la filière, comme en a témoigné la charge contre les graines germées lors de la crise E. Coli. Le discours sur la « dangerosité » de la bio s'appuyait sur une fausse étude de 96, rédigée par un scientifique, membre également d'un des plus grand think tanks conservateurs des Etats Unis, ce dernier étant financé par les industries productrices de pesticides ou d'OGM (Monsanto, Syngenta, etc.) [2]...

Enfin, quand une alternative s'affirme, le modèle conventionnel ne l'exclut plus directement mais tente de l'intégrer : l'industrie agro-alimentaire a vu dans la bio et sa demande forte, une opportunité commerciale. Ainsi, la dernière réglementation européenne de la production bio qui revoit, pour la plupart des pays, ses exigences à la baisse par rapport à la réglementation de 1990, ouvre une première brèche dans laquelle ne vont pas tarder à s'engouffrer coopératives, et entreprises agro-alimentaires désireuses de produire une bio au rabais. Exemple parmi d'autres, sous l'influence des lobbies des OGM, le seuil de présence fortuite d'OGM dans les produits bio a été fixé à 0,9%.

Quant à la valeur ajoutée sociale de la production bio, elle ne figure toujours pas dans le règlement bio, contrairement aux recommandations de la charte internationale portée par l'IFOAM, qui intègre les valeurs de coopération, et de souveraineté alimentaire [3]. En utilisant, au mépris de l'esprit du texte, les lacunes ou imprécisions de cette réglementation et en formatant la bio aux calibres de l'agriculture conventionnelle : approvisionnement constant et en toute saison, standardisation des produits, et baisse maximum des coûts, on obtient l'oxymore suivant : « *bio industrielle* ». Pour preuve, en projet la filière poulet bio de Duc, est contestée par la FNAB : abattage à 71 jours, pas de lien au sol, bâtiment d'élevage bio dans des fermes conventionnelles... « *Dans ces conditions, même le label rouge devient plus exigeant que le label bio* » alerte Mathilde Théry [4].

Dans ce contexte d'affaiblissement du bio et anticipant ses dérives, Biocoop, Bio-consommateur et la FNAB ont lancé il y a un an, la marque Bio Cohérence qui repose sur un cahier des charges technique, social et économique appartenant aux producteurs. Ils l'ont souhaité exigeant : ferme 100% biologique,

abattage des poulets à 81 jours minimum, lien au sol obligatoire d'au minimum 50%, alimentation 100% bio des volailles, élevages à taille humaine, intégration de critères sociaux et économiques... La marque est aujourd'hui utilisée par plusieurs centaines de producteurs-trices soucieux de pratiquer une agriculture biologique, paysanne et solidaire, et d'assurer aux consommateurs des garanties sur une bio qui porte encore des valeurs [5].

- **Paul Scheffer**, doctorant contractuel enseignant à Paris 8, président de [l'ADNC \(Association de Diététique et de Nutrition Critiques\)](#) a présenté certaines des grandes lignes de sa thèse de doctorat en cours portant sur « *la place de l'esprit critique dans la formation des diététiciens et des médecins par rapport à l'influence de l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique* », qui fait suite à un mémoire de master soutenu en 2010 (et à l'origine de l'ADNC).

La formation des diététicien-nes et des nutritionnistes ne prépare malheureusement pas ces derniers à repérer les stratégies d'influences des lobbies de l'agro-alimentaire, a-t-il affirmé. Or celles-ci existent, à l'instar de l'influence des lobbies pharmaceutiques mis en avant récemment auprès du grand public avec le scandale du Médiateur. Conflits d'intérêts parmi tant d'autres : Matins céréales, le service d'information du Syndicat français des céréales petit-déjeuner intervient directement dans les formations des diététicien-nes et des nutritionnistes pour vanter de manière habile l'intérêt de ces préparations industrielles pourtant déjà maintes fois critiquées, notamment par la CLCV [6]. Dans ce contexte, l'ADNC plaide pour l'intégration d'un module de psychologie et de sociologie critique dans ces formations en passe d'être refondues.

Paul Scheffer a également signalé une démarche prometteuse impulsée aux Etats-Unis par des médecins travaillant depuis une trentaine d'année sur les maladies cardiaques, le diabète de type 2, l'obésité et d'autres pathologies fréquentes. Impuissants à mobiliser la communauté scientifique en faveur de la prévention, ces médecins ont fini par convaincre des compagnies d'assurance, de s'engager dans le remboursement d'un « *parcours de mode vie* » basé sur un régime alimentaire, de l'activité physique et la gestion du stress. Medicare, le système de sécurité sociale aux Etats-Unis rembourse elle aussi depuis 2005 ces parcours de soin basés sur les modes de vie, ce qui constitue une première digne d'intérêt...

Paul Scheffer a enfin signalé que le prochain numéro de la revue Pratiques, les cahiers de la médecine utopique, intitulé Alimentation entre intime et intox à paraître en janvier 2012 est coordonné par l'ADNC qui par ailleurs organise son prochain colloque sur le thème Formation, esprit critique, et place du politique, les 16 et 17 mars 2012 à l'université Paris 8 [7].

- **Auréline Décorne**, coordinatrice de l'Observatoire des relations humain/animal et société (ORHAS) a présenté ses recherches et ses analyses de la place des entreprises dans le système éducatif.

Elle a montré à quel point la stratégie marketing d'entreprises de l'agroalimentaire a institutionnalisé leur présence dans un milieu où des agréments officiels sont nécessaires pour les interventions extérieures. Et la légitimisation de l'influence de la filière des productions animales contribue inévitablement à faire accepter des politiques publiques, comme tout récemment, le décret "restauration scolaire" du 30 septembre 2011, qui conduit à imposer la présence d'un produit laitier et le recours exclusif aux protéines animales dans le plat principal de chaque menu. Plusieurs associations ont déposé un recours contre ce décret auprès du Conseil d'Etat, tant ce modèle alimentaire qui ne laisse aucune alternative aux protéines végétales va à l'encontre de l'histoire, les impacts écologiques de l'élevage intensif étant aujourd'hui bien connus.

Une des principales méthodes de banalisation de cette intervention des industries reste de proposer leur contribution au plan de formation des enseignants tout en intégrant le personnel encadrant aux démarches.

Le terme de centre d'information peut être aussi un autre type de sésame afin de légitimer toute animation ou recommandation : Centre d'information des viandes (CIV), Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitière (CIDIL), Centre d'études et de documentation du sucre (CEDUS)...

Un exemple parmi bien d'autres qu'Auréline Décorne a développé est celui du CIV, fondé par le biais de l'Interbev (inter-professionnelle du bétail et des viandes), dont la segmentation marketing, qui n'omettait déjà pas de s'adresser spécifiquement au personnel encadrant et aux services d'infirmerie, verse dans les stéréotypes sexistes : une version de brochure dédiée aux adolescentes flatte leur silhouette, un attrait pour la cuisine tandis que celle des adolescents valorise leur potentiel de force physique et cérébrale.

Dans le cadre du concours « *Viande et Société* », le CIV incite les écoles d'agriculture, d'agronomie et vétérinaires, à apprendre à promouvoir/vulgariser leur travail scientifique auprès des journalistes, avec bourses de stage et voyages d'étude en prime.

Les programmes permettent de fédérer l'ensemble de l'institution : « *Nourrissons notre avenir* », « *plus t'es lait plus t'es beau* », ou encore "*Lait au collège / lycée*" qui « *permet de bénéficier pour votre établissement de la mise en place d'outils d'animation pratiques et ludiques* ».

L'événement de plus grande notoriété, implanté depuis 22 ans avec la complicité des ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale, reste la Semaine du goût. La Collective du sucre en est partenaire-fondatrice, et on retrouve ici l'affichage prioritaire du logo de l'Interbev comme partenaire.

Auréline Décorne a également pointé les incohérences des politiques publiques : certains acquis du PNNS piloté par le ministère de la santé se voient ainsi compromis par le PNA (Programme National pour l'Alimentation) piloté par le ministère de l'Agriculture. Le PNNS précédent ne nuisait pas à une possibilité d'ouverture à la diversité des protéines. Mais la confusion permanente entre la promotion d'une nutrition saine et celle de filières agricoles et alimentaires industrielles hypothèque la crédibilité des programmes publics et scolaires.

- En conclusion, **Yveline Nicolas**, coordinatrice d'Adéquations a affirmé que la revendication du droit à la souveraineté alimentaire des pays et sous-régions pouvait constituer une arme pour redéfinir la notion d'agriculture et d'alimentation « *soutenables* », c'est-à-dire viables sur le plan économique (ce qui implique de ne pas externaliser ses coûts liés à la pollution, à la dégradation des milieux et aux atteintes sanitaires), respectant les droits humains, l'environnement et la santé.

Elle a rappelé les luttes actuelles dans les pays du Sud et au niveau international contre le phénomène néocolonialiste de l'accaparement de dizaines de millions d'hectares de terres par des Etats ou des entreprises extérieurs. Les denrées agricoles entrés dans le marché spéculatif, les objectifs fixés par les pays du Nord en matière d'intégration des agrocarburants, la crise écologique concourent à cette ruée vers les terres particulièrement en Afrique. Une « *Alliance mondiale contre l'accaparement des terres* » s'est créée à l'initiative de la Confédération nationale des organisations paysannes du Mali et de Via Campesina, dont fait partie la Confédération paysanne en France. L'association GRAIN a reçu à Stockholm le prix Nobel alternatif 2011 pour son action en la matière et la création d'un site internet extrêmement documenté [8].

- Le séminaire s'est clôt sur la chanson *Abeille'song*, écrite par **Aline Read**, du [Centre d'information sur l'environnement](#), pour Les Chansonniers de l'Air du Temps.

[Lire le texte de la chanson](#)

Lire une note d'explication [Abeilles et pesticides](#) qui accompagne le texte de la chanson

Le prochain séminaire d'Adéquations aura lieu le 30 janvier 2012 sur le thème « Economie "verte", crise financière, greenwashing ? Quelles marges de manœuvre pour une transition vers un développement soutenable ? ».

Renseignements sur le cycle de séminaires, inscription : [ICI](#)

Ce séminaire abordera tout particulièrement les enjeux de la Conférence mondiale sur le développement durable « Rio + 20 » qui se tiendra du 20 au 22 juin à Rio [\[9\]](#) et les positionnements d'organisation la société civile sur les questions économiques.

Notes

[1] Voir [ici](#).

[2] Voir [ici](#).

[3] Voir [ici](#).

[4] Voir le [Communiqué de la FNAB](#).

[5] Voir [ici](#).

[6] Voir [ici](#).

[7] Voir [www.pratiques.fr](#) et d'autres infos sur [www.adnc.asso.fr](#).

[8] Voir <http://farmlandgrab.org> et <http://grain.org>.

[9] Voir la rubrique [Rio + 20](#) sur le site d'Adéquations.